

La République du Centre, 6 février 2013

« **POUBELLES INTELLIGENTES** »

La préfecture ouvre la porte à un retour en arrière

Une réunion entre les services de l'État, dont le préfet, Pierre-Étienne Bisch, et le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Châteauneuf-sur-Loire (Sictom) avait lieu hier soir. L'objet : la redevance incitative mise en place dans les soixante-quatre communes que gère le syndicat.

Et d'après nos informations, la préfecture a fait savoir que techniquement, il était possible de revenir en arrière. Autrement dit, abandonner la redevance incitative pour 2013, rétablir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et réfléchir à ce qui est envisageable pour 2014. Tout cela devant être décidé avant vendredi 1^{er} mars.

D'ici là, le calendrier

s'annonce chargé. En effet, dans un premier temps, suite à la non-élection d'Estelle Jouili au conseil municipal d'Ouzouer-sur-Loire dimanche dernier, les nouveaux élus de cette commune doivent nommer leurs délégués communautaires. Puis, l'intercommunalité Val d'Or et Forêt, à laquelle appartient Ouzouer-sur-Loire, doit choisir ses délégués au Sictom. À partir de là, le syndicat se réunira pour élire son nouveau président, à la place de Jacques Garnier, contraint de céder sa place. Enfin, cinq jours ouvrés après cette élection, le Sictom pourra se réunir et voter le maintien de la redevance incitative... Ou pas. ■

Clément Greck

clement.greck@centrefrance.com

■ Les nouveaux délégués du Sullias

Hier soir, le conseil communautaire du Sullias a élu ses délégués titulaires qui siégeront au Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Sictom) de Châteauneuf-sur-Loire : Xavier Boulesteix (Cerdon) ; Jean-Michel Rativeau (Guilly) ; Alain Leboulanger (Isdes) ; Gilles Lepeltier (Lion-en-Sullias) ; Jean-Claude Lucas (Neuvy-en-Sullias) ; Jean-Claude Daubigny (Saint-Aignan-le-Jaillard) ; Michelle Pruneau (Saint-Florent) ; Denis Breton (Saint-Père-sur-Loire) ; Colette Imbault (Sully-sur-Loire) ; René Hodeau (Viglain) ; Daniel Gatellet (Villemurlin).